

Comité CPA Cowansville

Présidente: *Guylaine Tétreault*

Vice-présidente: *Nathalie turgeon*

Secrétaire: *Lucie turgeon*

Trésorière: *Johanne Lemaire*

Dir Synchro: *Cathie Coderre*

Dir Patinage semi privé: *Guylaine Tétreault*

Dir Patinage star: *Guylaine Arès*

Dir Des Tests: *Lucie Turgeon*

Dir Compétition: *Karen Ferraz*

Dir Autofinancement: *Johanne Lemaire*

Dir Patinage Plus technique: *Roxanne Charrette*

Dir Patinage Plus Administration: *Mélanie Coté*

Entraîneur responsable du programme

Patinage Plus

Abigail Allen

Courriel: cpacowansville@hotmail.com

Téléphone: 450 263-6464 poste 434

Bureau du CPA : Vendredi 16:30 à 18:50

Site internet: www.cpacowansville.com

Club de Patinage Artistique de Cowansville



Patinage Plus

Renseignements importants
Pour la saison 2011-2012

Règlements du Patinage Plus

- La présence d'un accompagnateur responsable de l'enfant est requise en tout temps.
- Le port du casque protecteur de hockey homologué CSA est obligatoire pour le patinage plus des étapes 1 à 5 inclusivement
- Respecter les autres patineurs
- L'entrée sur la glace se fait du côté de la Zamboni
- Utiliser la chambre 5 pour mettre et enlever les patins
- Ne pas porter de bijoux ou autres objets susceptibles de tomber sur la glace et de causer des blessures
- Tenue de ville non acceptée en tout temps
- Les cheveux doivent être attachés. Le visage dégagé
- Aucun parent ou patineur ne doit déranger les entraîneurs durant les cours. Les parents qui désirent communiquer avec le professionnel doivent le faire avant ou après les cours.
- Se relever rapidement après une chute
- Ne pas manger (ex. gomme...bonbon) sur la glace ni dans le banc des joueurs.
- Quitter la glace dès la fin de la session avant l'arrivée de la surfaceuse (Zamboni)
- Les portes de la patinoire doivent être fermées en tout temps.
- Conserver un langage soigné et éviter toute vulgarité
- Les remarques désobligeantes à l'égard des autres (patineurs, entraîneurs, bénévoles) ne sont pas tolérées.

POLITIQUE : PORT DE CASQUES

RÉFÉRENCE :

ENTRÉE EN VIGUEUR : 1er juillet 2011 DATE DE RÉVISION :

1.0 GÉNÉRALITÉS

Tous les clubs et écoles de patinage membres de Patinage Canada qui offrent un

Programme Patinage Plus doivent s'assurer que tous les participants à Patinage Plus et

Patinage Plus pour adultes, jusqu'à l'étape 5 inclusivement, portent un casque de hockey homologué CSA pendant qu'ils se trouvent sur la glace.

Les clubs et écoles de patinage doivent s'assurer de l'application de cette politique

durant toutes les activités de patinage, dont les compétitions, les journées de carnaval

ou toute autre activité spéciale sur la glace pendant la saison pour les patineurs de ces niveaux.

Les clubs et écoles de patinage peuvent choisir d'élargir le champ d'application pour le

port de casques de hockey homologués CSA dans leurs clubs ou écoles, comme bon leur

semble. En général, toute personne qui manque de contrôle ou d'équilibre durant le

patinage avant, arrière ou qui éprouve de la difficulté à arrêter ainsi qu'à manœuvrer

autour d'obstacles sur la glace doit porter un casque de hockey homologué CSA.

Cette politique représente une norme minimale. Les sections peuvent, à leur gré,

imposer une norme plus élevée que doivent adopter et mettre en application tous les

clubs et écoles de patinage qui font partie de la section.

2.0 PORT DU CASQUE DURANT UNE COMPÉTITION OU UNE JOURNÉE DE TESTS

Un patineur au-delà de l'étape 5 de Patinage Plus qui choisit de porter un casque de

hockey homologué CSA durant une compétition ou une journée de tests ne recevra

aucune déduction en raison du port de ce casque.

Information Importante

Lorsque nous devons vous transmettre de l'information nous le ferons par message écrit qui sera remis à votre enfant lors des cours . .

Si votre enfant est absent à un cours, il est de votre responsabilité de vous informer .

Les messages seront également affichés

- **Sur** notre site Internet
- **B**abillard près de la porte du bureau du CPA
- **B**abillard près de la patinoire (Près de la Zamboni)
- **S**auf exception, il y aura toujours la présence d'un bénévole responsable au bureau pour vous informer.

Évaluation des patineurs

L'enseignement des techniques de patinage est donné par des assistantes de programme certifiées, selon les normes et règles d'enseignement de Patinage Canada. L'entraîneur chef donnera des sessions de 10 minutes par groupe, sur l'horaire des cours réguliers.

- Les évaluations seront faites par l'entraîneur accrédité par Patinage Canada.
- Elles se feront régulièrement selon les dates identifiées à l'horaire. **Si votre enfant est absent il devra attendre la prochaine évaluation.**
- La remise des écussons se fera au abord de la patinoire et sera remis par un membre du comité
- Un bulletin vous sera remis de 1 fois par saison .
À la fin de la saison.

Costume Obligatoire

- **Pour les filles :** Pantalon de patinage du CPA ou
Jupe bleu du CPA, Chandail Cotton ouaté blanc
Collant beige réchaud, gants
Casque protecteur de hockey homologué CSA
- **Pour les garçons:** Pantalon noir, Chandail Cotton ouaté blanc
Gants
Casque protecteur de hockey homologué CSA

Les jupes les pantalons de patinage ainsi que les chandails cotons ouatés blancs

Sont en vente au bureau du CPA

Les collants :

sont en vente chez Sport Expert et au Grand Bazar

N.B. Tous les patineurs devront avoir leur costume pour la fin septembre

Remboursement

- **Aucun remboursement ne sera fait après le 3ième vendredi soit le 23 Septembre 2011.**
- **En cas de remboursement nous devons déduire le montant payé à Patinage Canada pour les assurances.**

Le dépistage

Patinage Canada demande à tous les clubs de patinage artistique de promouvoir l' excellence en ciblant 10 patineurs âgés de 6 ans et moins. L'information parviendra seulement aux parents concernés.

Les thèmes

Une fois par mois il y aura une journée à thème. Les thèmes sont tous identifiés sur l'horaire.

Horaire Patinage Plus

Bloc 1: 16:30 à 17:20 Bloc 2 : 17:30 à 18:20

# 1	9 Septembre 2011	JOURNÉE THÈME (BRIGHT COLORS DAY)
# 2	16 Sept	1ère ÉVALUATION ÉTAPES 1, 2
# 3	23 Sept	1ère ÉVALUATION ÉTAPES 3,4
<u>Date limite pour annulation</u>		
# 4	30 Sept	1ère ÉVALUATION ÉTAPES 5,6,7
# 5	7 OCTOBRE 2011	JOURNÉE THÈME (DAY ON THE FARM)
# 6	14 Oct	2ème ÉVALUATION ÉTAPES 3 ,4
# 7	21 Oct	2ème ÉVALUATION ÉTAPES 5,6 ,7
# 8	28 Oct	JOURNÉE THÈME (Halloween)
# 9	4 NOVEMBRE 2011	2ème ÉVALUATION ÉTAPES 1, 2
# 10	18 Nov	JOURNÉE THÈME (PIJAMA DAY)
# 11	25 Nov	JOURNÉE THÈME (UNDER THE SEE)
# 12	2 DÉCEMBRE 2011	3ème ÉVALUATION ÉTAPES 5,6,7
# 13	9 Déc	3ème ÉVALUATION ÉTAPES 3 ,4
# 14	16 Déc	3ème ÉVALUATION ÉTAPES 1 ,2
# 15	23 Déc	JOURNÉE THÈME (CHRISTMAS)
# 16	20 JANVIER 2012	JOURNÉE THÈME (WINTER SPORTS DAY)
# 17	27 Janv	DERNIÈRE ÉVALUATION ÉTAPES 5,6,7
# 18	3 FÉVRIER 2012	DERNIÈRE ÉVALUATION ÉTAPES 3 ,4
# 19	10 Fév	DERNIÈRE ÉVALUATION ÉTAPES 1 ,2
# 20	17 Fév	JOURNÉE THÈME (FIESTA PARTY)
# 21	24 Fév	Surprise

Consentement

pour les photos et vidéos

Pour fin de publicité sur notre site Internet ou dans les journaux locaux. Des photos de vos enfants, pourront êtres prises lors d'événements spéciaux, **Nous** avons besoin l'autorisation signée d'un parent ou du tuteur.

Les photos des enfants dont les parents auront refusés de signer l'autorisation, ne seront pas utilisées.

À l'inscription, vous serez invités à signer la feuille de consentement.

Spectacle:

- **La saison régulière du patin se termine le Vendredi 24 février 2012.**
- Après suivront les pratiques de spectacle. Un nouvel horaire vous sera remis . **Les heures et les jours peuvent varier.**
- Le spectacle aura lieu le **samedi 14 Avril 2012**
- Il y aura une générale le **vendredi 13 Avril 2012**
- Les photos seront prises la semaine précédant le spectacle.
- Un horaire pour la prise des photos vous sera remis en temps et lieux